

DECRET N°72-195 du 31 Juillet 1972

portant nominations et promotions à titre Militaire dans l'Ordre National du Dahomey

LE PRESIDENT DU CONSEIL PRESIDENTIEL
Grand Maître des Ordres Nationaux,

- VU la Déclaration du 30 Avril 1970, instituant un Conseil Présidentiel ;
- VU l'Ordonnance N°70-34/CP du 7 Mai 1970 portant Charte du Conseil Présidentiel ;
- VU la Loi N°65-29 du 14 Août 1965 portant refonte des Lois N°s 60-26 du 21 Juillet 1960 et 62-14 du 26 Février 1962 instituant l'Ordre National du Dahomey ;
- VU le Décret N°70-81/CP du 7 Mai 1970 portant formation du Gouvernement et le Décret N°71-149/CP du 4 Août 1971 qui l'a modifié ;
- VU le Décret N°72-72 du 4 Avril 1972 portant nomination du Grand Chancelier de l'Ordre National du Dahomey ;
- VU le Décret N°72-73 du 4 Avril 1972 portant nomination des Membres du Conseil de l'Ordre National du Dahomey ;
- VU le Décret N°72 - 194 du 31 Juillet 1972, portant inscription au Tableau de Concours d'admission et de promotions à titre Militaire dans l'Ordre National du Dahomey ;

Le Conseil des Ministres entendu,

D E C R E T E :

Article 1er.—Sont nommés et promus, à titre Militaire, dans l'Ordre National, les Officiers des Forces Armées Dahoméennes dont les noms suivent pour prendre rang du 1er Août 1972 :

A) AU GRADE D'OFFICIER

1°) Armée de Terre

Le Chef de Bataillon RODRIGUEZ Richard
Chevalier du 1er Août 1967

2°) Gendarmerie Nationale

N E A N T

3°) Service Civique

Le Chef de Bataillon HACHEME Jean Baptiste
Chevalier du 1er Août 1967

B) AU GRADE DE CHEVALIER

1°) Armée de Terre

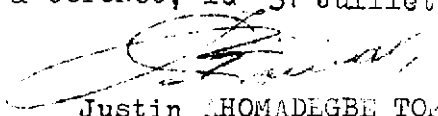
Le Chef de Bataillon ALLADAYE Rodrigi Michel
Le Capitaine des FAD ASSOGBA Janvier
Le Capitaine de Génie des FAD Mahaman Léman Ibrahim (à titre Posthume)

2°) Gendarmerie Nationale

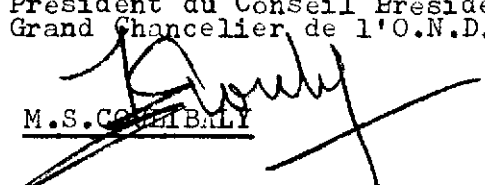
Le Capitaine de Gendarmerie ADJANOHOUN Gabriel
Le Capitaine ADJANOHOUN Augustin
Le Capitaine d'Administration LEGONOU François
Le Sous Lieutenant de Gendarmerie DASSI Didier

Article 2.—Le présent Décret sera publié au Journal Officiel -

Fait à COTONOU, le 31 Juillet 1972


Justin THOMADEGBE TOMETIN

Par le Président du Conseil Présidentiel
Le Grand Chancelier de l'O.N.D.


M.S. COMBALLY

AMPLIFICATIONS : PCP 6 SGG 4
DEP 1 DCCT 1 DN 1 MINISTRES 11
MCP 4 DGAJL 2 JORD 1 INTERESSES 9
IAA 1 CS 1 GDE CHAN. 15 D.ST. 1
CEDN-CNI 2 MTP 4 CEDN 1 ACN 2
MIS 2 DSN 2